

À la croisée des chemins, le sens de la lecture (chiffrage et déchiffrage)

Denis Hüe

► **To cite this version:**

Denis Hüe. À la croisée des chemins, le sens de la lecture (chiffrage et déchiffrage). *Orbis Linguarum*, 2018, 50, pp.225-235. 10.23817/olin.50-17 . hal-02458171

HAL Id: hal-02458171

<https://hal.univ-rennes2.fr/hal-02458171>

Submitted on 28 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Denis Hüe (<https://orcid.org/0000-0002-6542-1020>)

Université Rennes 2

À la croisée des chemins, le sens de la lecture (chiffrage et déchiffrage)

Un des premiers auteurs de romans français, Wace, se présente dans le roman de *Rou* comme *clerc lisant*¹. On s'est beaucoup interrogé sur le sens de cette expression², qui doit se prendre à plusieurs niveaux. Il est évident que pour nous, *lire* c'est donner du sens, expliciter l'écrit, ce que l'on retrouve dans le mot de *leçon*, dont on oublie trop souvent qu'il vient du latin *lectio*. Lire, de *legere*, c'est à la fois *choisir* (*élire* est de la même famille) et *assembler* : un double travail de glaneur et de botteleur en quelque sorte. Choses qui paraissent bien loin du sens actuel, si l'on oublie que le manuscrit antique et que les premiers manuscrits médiévaux ne marquaient pas d'espaces entre les mots, et que c'est une sorte de tapis compact et sans repère qui était offert au clerc ; être *clerc lisant*, c'était alors donner du sens à ce qui était écrit, tracer un chemin dans un maquis de signes abstraits pour y retrouver la parole qui y était enserrée.

La lecture même – la *leçon* des anciens offices – était une première étape de ce travail qui visait à faire émerger le sens d'un texte. Ce n'est qu'ensuite qu'il était possible de s'interroger sur une signification, une portée profonde. L'écriture et derrière elle la langue, toujours sacrée d'une certaine façon, n'étaient que les premières étapes d'un système d'encodage dont nous avons souvent aujourd'hui perdu la profondeur, et que le travail de lecture mettait lentement au jour.

On comprend alors que le *clerc lisant*, celui qui donnait vie à la parole écrite, était un maître respecté, car il accompagnait son auditoire dans un cheminement créant du sens ; ce n'est sans doute pas insignifiant que celui qui fut le premier de nos poètes – il écrivait en vers –, qui fut également le premier de nos romanciers – c'est ainsi qu'il nomme ses œuvres, le premier de notre littérature –, qui fut enfin le premier historien de notre langue – historien, bien sûr, mais également soucieux d'étymologie – soit justement de ceux dont la mission était de lire les textes et d'en dégager le sens.

Mon projet est d'explorer quelques-uns de ces textes dont la difficulté de lecture interroge, dont la disposition fait problème, et qui se déroberont à la pratique habituelle

¹ « Treis reis Henriz vi e conui / E clerc lisant en lur tens fui. » Wace, *Le Roman de Rou*, éd. A.J. Holden, Picard, Paris 1970–73, t. I, p. 169, v. 179–80.

² Cf. entre autres J.-G. Gouttebroze, « Entre les historiographes d'expression latine et les jongleurs, le clerc lisant » [in :] *Le Clerc au Moyen Âge*, Colloque d'Aix en Provence, 1995, *Seneffiance*, n° 37, pp. 215–230, et F. M. H. Le Saux, *A companion to Wace*, D. S. Brewer 2005, pp. 3–5.

de traversée cursive pour exiger d'autres approches et d'autres méthodes. J'envisageais initialement de passer des premiers textes carolingiens aux textes des grands rhétoriciens, en faisant un détour nécessaire sur la pratique cryptographique de la Renaissance – qui s'étend bien avant dans l'Âge Classique. Les limites de cette publication me permettront d'esquisser simplement cette recherche que je compte poursuivre ailleurs. Il sera question, principalement, de s'interroger non pas sur le sens des textes que sur le sens – double, directionnel et sémantique – qu'ils imposent à la lecture, de façon ostensible ou cachée.

Dès lors, le geste de la lecture prend des inflexions différentes, implique des postures spécifiques de la part de celui qui lit, des enjeux d'une nature diverse avant même que le fond, la matière du texte soient abordés. Davantage, le/les sens possible/s sont-ils à hiérarchiser, à privilégier ? Où est le sens ? Qu'est-ce qui éclaire, qu'est-ce qui obscurcit ?

Le premier exemple sur lequel j'aimerais m'attarder est celui du monogramme. Celui qui vient à l'esprit est généralement celui de Charlemagne, et un certain nombre de légendes courent à son propos ; il semble, selon Wikipédia, que d'après Éginhard :

[Charlemagne] n'a jamais su écrire (présentant la vie de l'empereur sous le jour qui lui semble le plus flatteur, l'auteur de la première biographie de Charlemagne n'aurait certainement pas hésité à le mentionner), disant juste de lui qu'il s'essayait à la lecture. Afin de lui permettre de signer autrement que d'une simple croix, Éginhard lui apprend à tracer ce signe simple, un monogramme, qui contient toutes les lettres de son nom en latin Karolus.[...] Il y a cependant encore débat pour savoir si Charlemagne est vraiment l'auteur de son monogramme, seule la portion centrale serait écrite par lui-même, les autres lettres seraient l'œuvre d'un secrétaire³.

Telle est la doxa généralement reconnue, transmise par une encyclopédie globalement fiable sur la foi d'une émission de France Culture⁴... Le texte d'Éginhard ne dit rien de tel en fait ; il souligne au contraire que l'empereur avait étudié la grammaire avec Pierre de Pise, et dialectique, rhétorique et astronomie avec Alcuin⁵. On a du mal à imaginer qu'un roi qui savait lire et maîtriser rhétorique et dialectique ne sût pas écrire ou tout au moins signer. Éginhard nous rappelle qu'« il avait tablettes et feuilles, pour prendre des notes et s'exercer⁶ », et il faut comprendre que l'écriture

³ Wikipédia, article « Charlemagne », consulté le 7 septembre 2017.

⁴ La source donnée est en effet « À la recherche de Charlemagne », documentaire de Perrine Kervran, France Culture, 30 avril 2013.

⁵ « Artes liberales studiosissime coluit, earumque doctores plurimum veneratus magnis adficiēbat honoribus. In discenda grammatica Petrum Pisanum diaconem senem audivit, in ceteris disciplinis Albinum cognomento Alcoinum, item diaconem, de Britannia Saxonici generis hominem, virum undecumque doctissimum, praeceptorem habuit, apud quem et rethoricae et dialecticae, praecipue tamen astronomiae ediscendae plurimum et temporis et laboris impertivit. » Cf. Eginhard, *Vita Karoli*, ch. 25. On a utilisé le texte disponible sur le site de la Bibliotheca Augustana.

⁶ « Temptabat et scribere tabulasque et codicillos ad hoc in lecto sub cervicalibus circumferre solebat, ut, cum vacuum tempus esset, manum litteris effigiendis adsuesceret, sed parum successit labor praeposterus ac sero inchoatus. » *Ibid.*

dans laquelle il n'excelle pas est la calligraphie des manuscrits tels qu'on les perçoit à l'ère carolingienne : Charlemagne n'a pas l'habileté d'un copiste, il est cependant capable de prendre des notes et de faire des calculs ; ce qu'il ne maîtrise pas, c'est ce que l'on appelle aujourd'hui la *motricité fine* liée à la pratique ornée de l'écriture de chancellerie.

On imagine mal qu'un souverain soit à peine capable de faire une croix pour signer ses actes ; cela d'autant qu'il n'était pas nécessaire que ceux-ci fussent authentifiés par une quelconque signature autographe : on connaît le principe du haut Moyen Âge de la *carta sine litteris* où une simple feuille de parchemin vierge suffisait à sceller un accord ; la proclamation du nom de l'empereur suffisait.

Par ailleurs, s'il s'agit d'affirmer que Charlemagne savait simplement dessiner une croix, comment imaginer que celle-ci pût avoir ce petit losange complexe au centre, dans lequel se retrouvent les lettres A, O et U ? Celui qui les a tracés savait sans nul doute aller au-delà de la simple croix que l'on attribue à un empereur illettré.

Outre les reproductions ou copies que l'on trouve sur Internet sans indication d'origine, on peut trouver aux Archives Nationales au moins deux actes portant la signature de Charlemagne⁷. Dans les deux cas, la charte est écrite dans une calligraphie de chancellerie très ornée, qui contraste avec la signature du souverain. Celle-ci est parfois entourée, gauche et droite, d'une mention indiquant qu'il s'agit du *signum* de l'empereur.

On comprend aisément ce que veut dire Éginhard : le monogramme est plus raide et géométrique, et n'a ni la souplesse ni les fioritures de l'écriture de chancellerie. Il n'empêche ; le souverain n'est ni illettré ni analphabète comme l'ont supposé certains. Les attestations que l'on a du monogramme carolingien ne nous renvoient pas à une signature dans le sens où celle-ci serait autographe : il n'est que de le voir dans les nombreuses monnaies qui le portent. Ces dernières remarques recourent assez largement celles qu'avait formulées Béatrice Fraenkel⁸ il y a quelques années, elle qui soulignait le rôle fort de cette affirmation du nom. Mais il est nécessaire d'aller plus loin, pour plusieurs raisons.

La première est, on vient de le voir, que ce mode de signature n'est pas forcément identitaire et spécifique à une personne : le monogramme de Charlemagne ressort à ses héritiers. Ce n'est donc pas tant le prénom ou le nom qu'une certaine forme d'affirmation de l'individu qui est ici à l'œuvre.

La deuxième est l'organisation même du monogramme ; il est ici organisé de façon très équilibrée ; les trois voyelles sont concentrées au centre, le double losange permettant de former le A, le O et le U, les quatre consonnes étant pour elles réparties de façon symétrique. De ce fait, le regard synthétisant les lettres du monogramme suit l'itinéraire d'une croix, se focalisant à trois reprises sur le croisement lui-même.

⁷ AE/II/38 Charlemagne donne la forêt de Kintzheim au prieuré de Liepvre (« Vallis Lebrahensis ») affilié à l'abbaye de Saint-Denis, Diplôme en latin du 14 septembre 774.

AE/II/42 ; cote origine : K7/15 : Charlemagne absout un comte nommé Theudald d'une accusation de lèse-majesté. Diplôme en latin donné le 31 mars 797, portant le monogramme royal et la trace d'un sceau plaqué disparu.

⁸ B. Fraenkel, *La Signature. Genèse d'un signe*, Gallimard, Paris 1992.

Cette croix existe indubitablement, non pas pour marquer la maladresse insigne d'un souverain illettré, mais bien au contraire pour inscrire son nom et sa puissance autour de la Croix du Christ lui-même : le nom de l'empereur s'inscrit dans la marque du Dieu, il tire sa puissance de cette allégeance. Davantage, l'itinéraire du regard autour de ce monogramme est exactement celui d'une main faisant le signe de Croix – *se signant*.

Ce n'est donc pas tant un objet énigmatique qu'il nous faut considérer que cette superposition d'une identité écrite, d'une dignité princière, et d'une légitimité tirant sa puissance et son autorité même du geste du regard.

Au centre de ce dispositif se trouve bien la croix ; non pas celle de l'analphabète, mais celle du croyant. Non pas celle, indécise, de celui qui ne peut tenir un stylet, mais celle affirmée de qui relie d'un même mouvement l'élévation spirituelle et l'horizontalité de notre monde.

Raban Maur et l'invention des langues

Il ne s'agit pas simplement d'une vue de l'esprit, d'une « jolie chose » qu'un érudit ajouterait à ses élucubrations. Le double témoignage de Raban Maur nous en convaincra : éduqué à la cour de Charlemagne par Alcuin et ses proches, il devient sous Louis le Pieux abbé de Fulda puis évêque de Mayence ; considéré comme une des figures marquantes de son temps, il est l'auteur d'une encyclopédie, le *De Universo* qui reprend et commente en termes moraux les *Etymologiae* d'Isidore de Séville, de nombreuses lettres et homélies, des commentaires des Écritures, et un petit traité sans grande diffusion, le *De Inventione linguarum*. Ce texte semble une sorte de reprise du premier chapitre d'Isidore, qui présente les lettres hébraïques, grecques et latines. Si tous les manuscrits sont inégalement complets, ils proposent un même cheminement, présentant l'écriture comme une sorte d'encodage mis en place par des héros fondateurs, Esdras pour les caractères hébraïques, Cadmus fils d'Agénor pour les caractères grecs, et les lettres latines de Carmentis, la mère d'Évandré.

Raban Maur ne s'arrête pas là, puisqu'il présente également des lettres alémaniques, dont il semble qu'il soit la seule attestation, puis le Futhark scandinave⁹. Davantage, après avoir présenté les abréviations épigraphiques que l'on trouve sur les monuments romains, il nous initie au code qu'utilisait saint Boniface, remplaçant les voyelles de ses messages par des séries de points, ou par d'autres lettres.

A E I O V . .
·NC·P·TV: RS::SB: :N·F·C· :R·CH·
·GL::R::S·E::M: RT·R·S·

Genus vero hujus descriptionis tam quod supra cum punctis V et vocalibus, quam subius cum aliis vocalibus quam solitum est, informatum continetur, fertur quod sanctus Bonifacius archiepiscopus ac martyr, ab Angulsavis veniens, hoc antecessoribus nostris demonstrarit : quod tamen non ab illo in primis ceptum est, sed ab antiquis istiusmodi usum crevisse comperimus.

10

⁹ Raban Maur, *De Inventione linguarum*, PL CXII, col. 1581.

¹⁰ Image reprise du texte de la Patrologie Latine, *id.* col. 1581.

Ce qui est paradoxal dans ce *De Inventione linguarum*, c'est que Raban s'attache à la graphie alors même qu'il est censé parler d'une *langue* dans son oralité ; par contiguïté, il arrive à une sorte d'encodage : pour lui, l'écrit est par nature une sorte de code à déchiffrer, qui protège la parole et d'une certaine façon l'encapsule pour mieux la préserver. Par ailleurs, dans sa présentation de l'écriture, il passe sereinement des écritures anciennes, celles qui ont une origine sacrée, rappelle au passage que les écritures scandinaves et alémaniques ont-elles-mêmes une fonction magique, avant de parler d'encodages antiques, puis contemporains – et *développés et améliorés*¹¹ ces derniers temps. La dimension sacrée, magique, hermétique de l'écriture s'en trouve encore renforcée. Ces encodages ne sont pas l'exclusivité de Raban Maur et du *De Inventione linguarum*. Nous savons qu'ils ont été pratiqués abondamment en Grande Bretagne¹², et comme le fait remarquer D. Bitterli¹³, un certain nombre de manuscrits carolingiens utilisent ces cryptographies – de façon révélatrice, dans un manuscrit des *Propositiones* d'Alcuin, un recueil de devinettes et énigmes mathématiques, une proposition a pour titre *de cursu cbnks bc fxgb lfpprks – de cursu canis ac fuga leporis*¹⁴ : c'est le même qui a recueilli les devinettes de Reichenau, *enigma rkskbklkb – enigma risibilia*¹⁵.

Ces encodages sont à la fois liés aux jeux d'esprit, *ad acuendos juvenes*, à la devinette dont on connaît l'importance magique et à l'apprentissage du code et du décodage : le clerc sait *lire*, alors même que le message est brouillé.

Le dernier élément de ce petit traité est enfin un point sur le monogramme ; il est essentiel dans la mesure où il n'est pas question de les présenter comme signatures, mais comme des objets graphiques :

On trouve les lettres monogrammes écrites en divers lieux ; là où on a représenté en mosaïque sur les murs, ou dans les tissus ou sur n'importe quel support, les peintres ont coutume de faire un seul caractère de l'amas des lettres de leur nom, on l'appelle *monogramme*, on montre ci-dessous la signification de quelques-uns¹⁶.

Cette définition du monogramme par un contemporain de Charlemagne porte quelques ambiguïtés quant à sa fonction : s'il n'est pas certain qu'il joue comme signature, il est manifeste qu'il peut se démultiplier selon les supports : nous avons conservé assez de monnaie qui montrent que le motif peut devenir décoratif autant qu'identitaire.

En même temps, il ne s'agit pas d'un apanage princier ; le texte renvoie aux *pictores* censés écrire *eorum nomina* ; il ne s'agit pas de leur propre nom – on ne

¹¹ « Sed ab antiquis istiusmodi usum crevisse comperimus. » *Ibid.*

¹² Cf. D. Howlett, « 'Tres Linguae Sacrae' and Threefold Play in Insular Latin », *Peritia* 16, 2002, pp. 94–115 ; pp. 105–108.

¹³ D. Bitterli, *Say what I am called: the Old English riddles of the Exeter Book and the Anglo-Latin riddle tradition*, University of Toronto Press, Toronto 2009.

¹⁴ Le principe est de remplacer chaque voyelle par la consonne qui suit immédiatement dans l'ordre alphabétique.

¹⁵ Karlsruhe, badische Landesbibliothek, ms aug. 205, f. 70.

¹⁶ Raban Maur, *op. cit.*, PL CXII, col. 1581–1582 ; ma traduction – DH.

signe pas encore ses œuvres – mais du nom de celui qui est représenté. Il s’agit là d’une façon de désigner un saint, dans la mesure où les 18 exemples donnés renvoient aux apôtres et à Marie, et incluent les mots *Dominus*, *Sanctus*, *Sancta*. Le dernier monogramme proposé est de façon inattendue *Salomo rex pacificus*, qui de plus ne s’organise pas comme la plupart des monogrammes de façon cruciforme¹⁷.

Cette mise en bouche sur le monogramme a soulevé quelques questions essentielles, celle de l’écriture chargée à la fois de conserver dans sa perfection et de protéger dans son intégrité la parole. L’écriture préserve, on le sait. En même temps qu’elle exige une pratique de lecture, elle propose à qui sait l’aborder une multiplicité de sens. Celui, de gauche à droite et de haut en bas qui nous est habituel n’est on le sait que conventionnel : les Grecs écrivaient en boustrophédon, sans que cela pose problème à qui déchiffrait leurs inscriptions. Cette liberté permet à Simmias de Rhodes de composer des textes qui dessinent leur objet : les premiers calligrammes.

Raban Maur est l’auteur d’un recueil de poésies d’une rare densité, les *Louanges de la Sainte Croix*¹⁸. Ce texte se présente comme une suite de 28 planches proposant un texte compact où les lignes ont le même nombre de lettres, déterminant une sorte de tapis. Même si les abréviations habituelles sont utilisées et qu’aucun espace ne coupe les mots, on peut mesurer la contrainte que représente un tel choix, et apprécier à leur vraie valeur les hexamètres dactyliques qui sont le premier état de notre texte, à la fois profonds et virtuoses par leur isolettrisme strict.

Mais ce « tapis » de texte va permettre d’isoler, sur sa surface, des secteurs qui prendront un sens autonome : Raban Maur délimite, selon un projet iconographique concerté, des amas – on reprendrait volontiers le mot latin de *congerie*, de *congère* qui caractérisait le regroupement des lettres dans sa définition du monogramme. Et ces amas prennent sens, évidemment.

Les *Louanges* s’ouvrent sur deux figures également essentielles, celles du Christ dédicataire premier de l’œuvre, et celle de l’empereur. Ces figures sont posées sur le texte, et l’on voit apparaître, sur chaque page, le portrait en pied du Souverain puis celui du Dieu, qui est déjà, les bras étendus, une figure de la Croix.

Sur la tête de Louis, une auréole, qui délimite les lettres *Hludovicum Criste coronatum* et souligne à la fois sa sainteté et sa mission religieuse. Sa couronne et sa tête portent *Jesu Criste tuum vertice signum Augusto*, ce que je traduirai librement par *De Jésus Christ vient ce signe sur ta noble tête*.

Cette démarche semble presque simple tant qu’elle est redondante comme dans les premiers exemples que l’on vient de donner ; mais les choses se compliquent évidemment quand le bouclier que porte l’empereur est présenté comme le bouclier de la foi, repoussant les traits néfastes du Malin : il ne faut pas y voir cependant qu’une description du bouclier que porte l’empereur : le poète développe le verset

¹⁷ À l’exception de Barthélemy, ce qui s’explique par le nombre de lettres.

¹⁸ Cf. la remarquable édition de Michel Perrin : Raban Maur, *De laudibus Sanctae Crucis, Louanges de la Sainte Croix*, traduit du latin, annoté et présenté par M. Perrin, Berg international, Paris-Trois cailloux, Maison de la Culture, Amiens 1988.

de Paul sur la nécessité pour le Chrétien de s'armer contre le mal et la tentation, y compris du Bouclier de la Foi¹⁹.

Dans ce travail de surdétermination du texte, Raban Maur va pousser au-delà du concevable sa réflexion et sa symbolique. S'il est presque aisé de proposer comme il le fait des textes disposés au centre de sa page, ligne horizontale reprise par la ligne verticale des lettres au centre de chaque vers ; s'il est presque aisé encore de composer un palindrome renvoyant la louange de Dieu à une sorte de cercle infini, les choses se compliquent lorsque les croix ne sont plus déterminées simplement par une ligne, mais par un groupe de signes, par exemples les diverses lettres de l'alphabet grec dont la somme donnera le temps écoulé de la Création du Monde à l'Incarnation – on sait que les lettres grecques sont aussi des chiffres ; lettres évidemment disposées en forme de croix, mais dont chacun des groupes textuels qu'elles isolent portent à la fois sens et profondeur.

À cette représentation de la Croix, de la foi, de la bonne parole, il importe d'ajouter le geste que constamment le lecteur renouvelle, après que le poète l'y a formé, le geste du regard qui, de haut en bas, de gauche à droite, dessine très exactement la forme de la Croix.

Les 28 planches proposent autant de tours de force, toujours commentés par le poète, tournent toujours autour de la figure de la Croix : c'est elle qui organise la méditation, c'est sa forme qui irrigue le texte, et dégage toujours de nouvelles opportunités de la lecture.

C'est là que les leçons que nous avons tirées de ce que Raban dit des monogrammes prennent tout leur sens : ils réunissent des masses de lettres en un unique caractère, ils donnent à la multiplicité de ce que nous lisons une même cohérence, celle que notre regard, errant sur la page et passant d'un pavé de texte à l'autre, *signe* très exactement : nos yeux sur le texte font le signe de la Croix et en même temps qu'ils reconnaissent le Créateur, ils honorent le poète qui les invite à cette prière.

Texte crypté, texte compacté, texte générateur de sens et de résonances par les lignes de force qu'il dessine, les *Louanges de la sainte Croix* ne sont jamais éloignées de la nécessaire démarche du clerc lisant : le regard est constamment herméneutique, et il est question d'aller à *plus haut sens*.

Il n'est pas indifférent que ce soit celui-là même qui enseignait comment utiliser les codes secrets qui ait composé ce puissant recueil, dont la notoriété est étonnante : on n'en connaît en effet pas moins de 81 manuscrits, dont 9 au moins antérieurs au XI^e siècle. Et en même temps, les *Louanges* sont loin d'être une œuvre de maturité : Raban Maur a une trentaine d'année lorsqu'il publie son œuvre, en 810, douze ans avant d'être nommé Abbé de Fulda – il ne dirige alors que l'école monastique. Cette preuve éclatante d'un talent hors du commun est en même temps la manifestation de convictions autant esthétiques que spirituelles. Il est certes probable que les quelques pages du *De Inventione linguarum* abordées plus haut sont postérieures, et il n'est pas certain qu'elles soient de lui ; en même temps, elles émanent indubitablement du monastère de Fulda, et marquent l'empreinte de sa pratique poétique et spirituelle, de

¹⁹ Ep. 6, 13.

son rapport à la langue. Ce que nous voyons ici n'est pas l'aventure isolée d'un esprit exceptionnel, c'est au contraire la manifestation d'un mode de pensée et d'analyse largement partagé dont l'œuvre de Raban Maur constitue une sorte d'accomplissement exemplaire.

Il y a une corrélation essentielle entre cette création poétique et spirituelle et le projet de cryptographie et de déchiffrement qui l'anime, corrélation qui se caractérise par ce goût du texte caché et superposé, par cette volonté à la fois de crypter et de déchiffrer, d'inviter ses élèves à *lire* au double sens de choisir et d'assembler.

De la stéganographie

De peu postérieur à 1632, un manuscrit de la Bibliothèque nationale a la particularité de conserver le texte du *De Inventione Linguarum* de Raban. Le manuscrit français 20975, initialement dans la collection Gaignières dont il porte la mention à l'intérieur, a pour titre *Stéganographie*. Il s'ouvre par une série de monogrammes particuliers, entrelaçant diverses lettres dans divers alphabets : nous retrouvons ici des préoccupations bien proches de celles de Fulda. Mais nous trouvons également une série d'indications sur la façon d'encoder, et d'encoder de façon transparente : l'art de la stéganographie consiste à transmettre un message dans un texte ou objet en apparence insignifiant, à la différence de la cryptographie qui ne cache pas son caractère crypté, tout en restant indéchiffrable. En fait, le manuscrit propose divers exemples d'écritures cryptées, proposant successivement les encodages par grille, les permutations de lettres et leur version élaborée. Mais il propose aussi, à la suite de Trithème qu'il cite²⁰, des stéganographies, où chaque lettre est remplacée par un groupe de mots. Il propose enfin un étrange alphabet par gestes, où chaque lettre est signifiée par un geste anodin, le Q par « se curer le nez avec un doigt », le R par « cracher », le S par « se frotter les sourcils ou les gratter », tous gestes dont la succession plus ou moins rapide peut susciter l'étonnement de la part du moindre public.

Ce mot de stéganographie renvoie au titre d'un traité de Jean Trithème, figure étonnante de la fin du Moyen Âge, théologien et réformateur infatigable en même temps qu'hermétiste et cryptographe renommé ; soupçonné de magie, il n'a pu publier son œuvre de son vivant, et c'est au début du xvii^e siècle que la *Steganographia* a été publiée à Darmstadt, en 1621²¹, alors qu'une autre œuvre consacrée à ces mêmes questions, la *Polygraphia*, a été publiée en 1508²². Les deux volumes proposent des

²⁰ Ms Bnf fr. 20975, f 45.

²¹ J. Trithemius, *Steganographia, hoc est ars per occultam scripturam animi sui voluntatem ab-sentibus aperiendi certa*, Darmstadtii, ex officina typographica B. Aulacandri, 1621.

²² *Polygraphiae libri sex. – Clavis polygraphiae*. Bâle, Michael Furter et Adam Petri pour Johann Haselberg, Juillet 1518. On pourra consulter, plus accessible : *Polygraphie et universelle es-écriture caballistique de M. J. Trithemius, ... avec les tables et figures concernant l'effaict et l'intelligence de l'occulte esécriture...* traduite par Gabriel de Collagne, Paris : pour J. Kerver, 1625.

systèmes d'encodage complémentaires, dont un qui est connu aujourd'hui sous le nom d'*Ave Maria* de Trithème, ou de litanie.

Son principe est simple : on pose une structure syntaxique simple, et le premier mot (le sujet) renvoie à la première lettre du message, le second (un adjectif épithète) à la seconde lettre, etc. Le champ sémantique utilisé est d'ordre religieux et chaque mot-phrase pose une affirmation religieuse théologiquement indiscutable. Il y a certes une inflation étonnante du message, car un simple mot est remplacé par une phrase, mais il est indéchiffrable à qui n'en possède pas la grille, et la structure grammaticale, même si elle paraît lourde et fastidieuse, n'incite pas forcément à déchiffrage : si je dis *Le modérateur universel, bénissant les hommes, livre aux suppliantes la fruition immortelle*, qui devinera que je viens de donner mon nom, Denis Hüe, selon les règles de la *Polygraphie*²³ ?

L'intérêt de cette démarche qui doit être comprise comme une expansion de ce qu'opérait le monogramme ne se trouve pas simplement à mon sens dans ce jeu de cryptographie. Trithème, dans la préface à sa *Stéganographie*, rappelle que le savoir relève toujours d'une herméneutique :

Les plus savants considèrent que les Sages antiques, que dans la langue grecque nous appelons Philosophes, pour que les secrets de la nature ou de la science ne parviennent pas à la connaissance des hommes corrompus, les avaient cachés sous diverses formes et figures. Moïse également, le plus célèbre guide du peuple d'Israël, dans sa description de la Création du Ciel et de la Terre, avait caché aux simples les ineffables secrets dissimulés sous les mots, ce que confirment les plus savants des Juifs²⁴.

Cette ouverture s'inscrit en écho de ce dont sont convaincus tous les clercs médiévaux : si le texte est obscur, il l'est intentionnellement, il excite chez son lecteur une plus grande intelligence, un plus grand esprit ; le savoir suprême est réservé aux clercs, qui savent justement déchiffrer les choses, les mettre en paroles, et éventuellement les recouvrir sous le manteau des fables, pour reprendre l'expression de Dante²⁵. En fait, Trithème dépasse ici la question de la lecture allégorique pour proposer une vision cryptique du texte biblique, dans la lignée de la Kabbale, qu'il mentionne explicitement. Après la dédicace à Philippe l'Ingénu, comte palatin du Rhin, Trithème poursuit :

Car ces savoirs ne nuiraient pas moins à la République s'ils venaient à la connaissance de gens malhonnêtes et malintentionnés, qu'ils ne seraient utiles aux bons. Car, de même que les hommes bons tournés vers la vertu consacrent toutes leurs découvertes au bien

²³ pp. 36–37.

²⁴ « Antiquissimos sapientes, quos Graeco sermone Philosophos appellamus, si quae vel naturae, vel artis reperissent arcana, ne in pravorum hominum notitiam devenirent, variis occultasse modis, atque figuris eruditissimorum opinio est. Moysen quoque, Israeliticae gentis famosissimum Ducem in descriptione creationis Coeli et Terrae ineffabilia mysteriorum arcana verbis operuisse simplicibus, doctores quique Judaeorum confirmant. » Trithème, *Steganographia*..., *op. cit.*, f2r. Ma traduction – DH.

²⁵ Convivio, II, 1.

et à l'intérêt public, de même les méchants et les malintentionnés sont à l'affût des occasions qui leur permettront d'être pires, non seulement dans les mauvais principes, mais aussi dans les meilleurs et les plus sacrés²⁶.

Ce qui retiendra dans ces lignes, c'est l'importance pour Trithème de ce savoir pour la chose politique, le bien public, souligné par le mot latin *reipublicae*. Le secret ne renvoie pas seulement à la foi et aux mystères de la Création, il a une place essentielle dans l'ordre même de la cité. On rejoint ici bien sûr la thématique qui court dans tous les *Miroirs des Princes*, chargés de donner aux souverains la puissance suprême par le savoir suprême, nécessairement secret – des textes comme le *De Regimine principum* ou le *Secret des secrets* en sont des exemples canoniques. On rejoint également la conscience, constante depuis au moins le début du XIII^e siècle, que l'art de la parole est absolument lié à l'exercice du pouvoir. La *Rhétorique à Herennius* soulignait déjà cette organique interaction.

La question de la lecture et celle pas si annexe de l'écriture s'articulent ainsi organiquement avec l'exercice du pouvoir, exactement comme la politique est essentiellement le domaine d'application privilégié de la rhétorique : à la suite de Cicéron, nous savons que la parole est à la base de la cité, et que c'est grâce à elle que naissent la société et la communauté. Mais nous savons également que celui qui écrit – et on écrit beaucoup dans les chancelleries royales – est toujours dépositaire de savoirs réservés aux puissants : n'est-il pas le *secrétaire* ? Il est toujours primordial de savoir s'exprimer et de savoir comprendre, plus simplement d'encoder et décoder ; l'écriture, qui nous est transparente aujourd'hui, est bien avant toute cryptographie le premier encodage. Elle est au long du Moyen Âge une activité religieuse par excellence – on sait que les premières chancelleries aristocratiques étaient constituées de clercs, et que c'est le clergé qui longtemps a pris en charge l'enseignement : les secrétaires sont au départ des hommes de Dieu.

On ne s'étonnera pas que Trithème ait choisi, pour dissimuler ses codes, de pratiquer une louange divine indéfiniment permutable, indéfiniment recevable en tant que louange, et portant en soi un sens crypté qui cependant n'occulte ni n'invalide le sens manifeste, et qui peut cependant avoir un sens tout à fait profane. L'égle aisance dans le domaine profane comme dans le domaine sacré, la capacité à démultiplier les sens d'un texte, elle se trouve en effet à la fin du Moyen Âge, chez certains poètes qui transforment la parole en objet complexe, les fameux Grands Rhétoriciens²⁷. Il n'y a pas à s'étonner que ceux-ci soient exactement contemporains de Trithème, et participent d'un même mouvement qui explore les potentialités d'une langue que l'on disloque, renversant les regards et les angles d'approche, au moment même où l'on découvre les caractères mobiles et par là même l'imprimerie moderne, au

²⁶ « Nec minus Reipub. noceret hujus secretissimae artis in improbos et reprobos divulgata notitia, quam prodisset in bonos. Quoniam quidem sicut boni et virtutum studiosi homines omnibus idinventis utuntur ad bonum et communem utilitatem, ita mali et reprobi non modo ex malis, verum et ex bonis atque sanctissimis institutis occasiones sibi venantur, quibus deteriores fiunt. »

²⁷ Qui n'existent pas, P. Zumthor l'a bien rappelé. On se tournera avec profit vers son *Le Masque et la lumière*, « Poétique », Seuil, Paris 1978.

moment où l'on cherche à atteindre les Indes *par l'autre côté*, tirant enfin parti d'une terre que l'on savait ronde depuis longtemps, sans en tirer les conséquences. C'est le moment enfin où l'Italie expérimente et maîtrise toutes les techniques de peinture en perspective. Cette capacité à *changer le regard*, à regarder et comprendre autrement, les Rhétoriciens l'expérimentent à leur manière, faisant de l'objet poétique leur terrain privilégié, même si la prose est également utilisée.

Dans ces recherches sur l'espace de la lecture, la croix reste une figure préférentielle, par sa fonction multiple : elle permet d'arpenter d'un regard rapide l'ensemble d'un texte, d'en prendre possession de façon synthétique ; mais elle est également signe religieux, geste du regard qui associe cette prise de possession à une action de grâce, rendant hommage à celui à qui on doit cette possession. Ce qui est *crucial*, c'est vraiment ce qui est essentiel, ce qu'il faut savoir lire ; il n'est pas indifférent que les éditeurs, quand ils arrivent à un passage du texte qu'ils n'ont pu résoudre, ou pour le sens ou pour la lecture, le mentionnent par une croix, † *crux*, comme pour signaler cette fois leur attente d'une grâce divine.

Il ne faut pas cependant, sous prétexte que nous sommes au XXI^e siècle, considérer que ces démarches sont obsolètes et n'ont rien à nous apprendre : le laboratoire de la modernité se trouve bien souvent au Moyen Âge. À deux moments précis de l'histoire, lorsque la Renaissance Carolingienne retrouve les richesses de l'Antiquité, lorsque l'imprimerie donne un nouvel accès au savoir, des interrogations sur l'intelligibilité du monde invitent à interroger, d'abord et évidemment, le texte. Contemporains de Raban, Walafriid Strabo et Alcuin relisent la Bible, en établissent le texte et le glosent – c'est la fameuse *Glossa ordinaria*. Contemporains de Trithème comme de Destrées et de Meschinot, les meilleurs humanistes éditent les auteurs antiques et les commentent.

Quant à ceux qui, il n'y a pas si longtemps, se sont interrogés sur les textes et ont cherché à intégrer des contraintes comparables, ils étaient tous de grands érudits, mathématiciens comme Roubaud, encyclopédistes comme Queneau, bibliothécaires comme Pérec.

Dans tous les cas, au moment même où ces clercs s'exercent à des pratiques plus complexes et plus savantes, qui repoussent les pratiques de l'écriture, ils invitent leurs lecteurs à s'approprier de nouveaux gestes de lecture. Certes, nous pratiquons aujourd'hui l'hypertexte comme plus tôt les appels de notes, comme plus tôt encore renvois et acrostiches : nous sommes plus que jamais des *clercs lisants*, et aguerris.

Mais pensons que cette approche globale a commencé par le geste d'un empereur qui écrivait son nom en forme de croix, non pas comme un illettré, mais comme un sage qui s'appropriait ainsi, entre *cardo* et *decumanus*, l'espace d'un monde qu'il reconnaissait tenir de Dieu.

Bibliographie

- Bitterli D., *Say what I am called: the Old English riddles of the Exeter Book and the Anglo-Latin riddle tradition*, University of Toronto Press, Toronto 2009.
- Fraenkel B., *La Signature. Genèse d'un signe*, Gallimard, Paris 1992.
- Gouttebroze J.-G., « Entre les historiographes d'expression latine et les jongleurs, le clerc lisant » [in :] *Le Clerc au Moyen Âge*, Colloque d'Aix en Provence, 1995, Senefiance, n° 37.
- Howlett D., « 'Tres Linguae Sacrae' and Threefold Play in Insular Latin », *Peritia* 16, 2002.
- Le Saux F. M. H., *A companion to Wace*, D. S. Brewer 2005.
- Raban Maur, *De Inventione linguarum*, PL CXII, col. 1581.
- Raban Maur, *De laudibus Sanctae Crucis, Louanges de la Sainte Croix*, trad. du latin, annoté et présenté par M. Perrin, Berg international, Paris-Trois cailloux, Maison de la Culture, Amiens 1988.
- Trithemius J., *Steganographia, hoc est ars per occultam scripturam animi sui voluntatem absentibus aperiendi certa*, Darmstadt, ex officina typographica B. Aulacandri, 1621.
- Wace, *Le Roman de Rou*, éd. A. J. Holden, Picard, Paris 1970–73.
- Zumthor P., *Le Masque et la lumière*, « Poétique », Seuil, Paris 1978.

Mots-clés

Raban Maur, lecture, transcription, code

Abstract

The Sense of Reading: Ways in and out of the Textual Crossroad

Considering the questions of encoding and decoding a text in the High Middle Ages, this paper deals with the political dimensions of poetical and literary matter. The central point of the article is the work of Rabanus Maurus.

Keywords

Rabanus Maurus, lecture, transcription, code